**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SIÈGE SOCIAL**
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

# AVIS DE PUBLICATION
# DE PROCÉDURES OUVERTES

(Article 38 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*)

Des problèmes récurrents d'infiltration d'eau ont été observés au niveau de la toiture du siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Un rapport d'expertise, produit en octobre 2025, a permis d'identifier les déficiences devant être corrigées. Les travaux visant à corriger la source des infiltrations à la toiture ont été réalisés en octobre dernier.

Des travaux de réfection des murs et de réparation des dommages causés par les infiltrations d'eau sont maintenant requis afin de préserver l'intégrité de l'enveloppe du bâtiment. La MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite donc obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux correctifs visant à réparer les dommages causés par les infiltrations d'eau à son siège social situé au 3110, boulevard Martel, à Saint-Honoré.

Vu ce qui précède, la MRC recevra des soumissions pour l'appel d'offres mentionné **jusqu'à 9 h, le mardi 8 décembre 2026**. Les documents d'appel d'offres sont disponibles exclusivement sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) ainsi que les modifications à ces documents, le cas échéant.

Toute soumission devra être transmise par courriel via le SÉAO, conformément à la procédure prévue, ou déposée dans une enveloppe scellée, clairement identifiée selon les exigences du document intitulé « *Régie* ». Dans ce dernier cas, l'enveloppe devra se trouver physiquement au lieu désigné pour la réception des soumissions, à la date et à l'heure indiquées ci-haut.

Les soumissions seront ouvertes **immédiatement après l'heure limite de réception des soumissions, le mardi 8 décembre 2026**, par la responsable de l'appel d'offres, accompagnée de deux témoins.

La MRC du Fjord-du-Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues, et n'assume aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Honoré, ce 20 novembre 2026.

Peggy Lemieux
Directrice générale et greffière-trésorière